



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 24 juin 2024 à 20 heures 00 minutes
Salle du conseil municipal

Présents :

M. ARLAUD Eddy, M. BOUTY Christian, M. BROCC Jean-Claude, M. PINTAUX Philippe, M. COMTE André, Mme LANDAIS Pauline, Mme LE DROG OFF Céline, M. NOYER Maurice, M. PETITJEAN Gilbert, Mme CHANTEREAU Anne

Procuration(s) : 0

Absent(s) : 0

Excusée : Mme SCHUSCHITZ Cindy

Secrétaire de séance : Mme LANDAIS Pauline

Président de séance : M. PETITJEAN Gilbert

Le Maire certifie que :

- La convocation du Conseil Municipal a été faite le 18 juin 2024
- Le nombre de conseillers en exercice est de 11, présents 10, excusée 1, votants 10

Ordre du jour :

1 - Acquisition amiable de la parcelle cadastrée AE 286 : Annule et remplace n°2023-040

Questions diverses

DELIBERATIONS :

1 – Acquisition amiable de la parcelle cadastrée AE 286 : Annule et remplace n°2023-040

VOTE : Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Diagnostic territoire intercommunal

Monsieur le Maire présente le document préparatoire à la conférence des Maires du 25 juin au siège de la CC ARC. L'objectif de la demande : « Quel diagnostic faites-vous du territoire intercommunal (ses forces, ses faiblesses/opportunités, menaces) ? Les échanges permettent de compléter le tableau à retourner.

Travaux de voirie :

Exécution des travaux de voirie en septembre/octobre → début des travaux sous 2 mois

- Les zones « Valgayettes » et « Lacas haut » seront réalisées en béton par l'entreprise AUDOUARD SAS.
- Les voies « route de Chasser », « chemin de Coubion » et « chemin du Lacas » seront

réalisées en bitume par l'entreprise SCR.

Il est signalé la présence de nids de poule dans la descente de Chasser, direction Alba la Romaine. Cette portion n'étant pas prévue dans les travaux, les employés de mairie seront envoyés sur la zone pour reboucher avec de l'enrobé.

Affaire contre Monsieur Gilbert Raoux :

Un courrier a été envoyé pour mise en demeure demandant d'enlever le véhicule pour permettre l'élagage des branches débordant sur le domaine communal.

Commission de Restauration Scolaire :

Retour d'Eddy ARLAUD concernant sa participation à cette rencontre : La commune d'Alba la Romaine rejoint la restauration collective de la communauté de communes début septembre 2024. L'augmentation du nombre de repas à confectionner nécessite de recruter davantage de personnel, ce qui questionne compte tenu des difficultés de recrutement existantes.

Activation de la cellule canicule au niveau du département

Une information sera réalisée sur l'application panneau Pocket avec les coordonnées utiles et les « bons réflexes » à adopter.

Réunion d'information prévue à l'espace Avon à le Teil le 09/07 à 10h.

Suite de la visite des Sénateurs :

Lors de la visite des Sénateurs dans notre commune, en date du 27 mai, Monsieur le Maire les a informés du non-raccordement à la fibre le long de la RD 362, route de Gras. Les Sénateurs ont convenu d'adresser un courrier à M. Didier CLAUDE-BLANC, président d'ADN, demandant de revoir cette décision.

Accueil de loisirs de Valvignères :

Suite à une demande et à un questionnaire à l'initiative des parents d'élèves des écoles de Valvignères. La communauté de Commune ARC a acté l'ouverture de l'accueil de loisirs de Valvignères du 19 au 30/08 ainsi qu'une semaine lors des vacances de la Toussaint en plus des dates habituelles.

Panneaux photovoltaïques :

Un projet sur une propriété privée a été présenté à la mairie. Il prévoit de poser des panneaux photovoltaïques sur une surface de 10ha au niveau de la plaine de Bayne → pas de demande de permis à ce jour.

Conseil d'école : Un conseil d'école est prévu le 01/07 à 18 heures.

Trois mariages prévus fin d'été :

Mariages programmés les 24/08, 30/08 et 07/09.

Anne Chantereau assistera Mr le Maire le 24/08, Amélie assistera Monsieur le Maire les 30/08 et le 07/09 l'adjoint volontaire.

City-stade :

Le matériel a été apporté ce jour. Après vérification, il est nécessaire de faire intervenir une entreprise disposant d'un BRH car le terrain de tennis était installé sur une dalle béton, elle-même posée sur du rocher. Il sera consulté des entreprises afin d'obtenir un devis. Le conseil Municipal décide de demander à la société MEFRAN de prévoir un « geste commercial » compte tenu du coût supplémentaire, non indiqué sur le devis.

Ardéchoise des jeunes – retour sur la journée du 13/06/2024 :

Une réunion doit se tenir prochainement pour établir un bilan de cette journée (points positifs/négatifs).

Equipe employés communaux :

Un nouvel employé a été recruté, Monsieur le Maire est satisfait et pointe un « bon fonctionnement de la nouvelle équipe ».

Permanences pour les 2 tours des prochaines élections législatives :

Gestions des plannings des élus pour la tenue du bureau de vote sur ces deux journées.

TOUR DE TABLE

Céline LE DROGOFF :

Présence de déjections de chauve-souris au niveau du local « buvette » situé terrain du Clau.
Retour sur l'organisation de la Kermesse qui s'est déroulée le 22 juin

Christian BOUTY :

Echanges concernant la gestion/emprunt des tables pour les manifestations d'ensemble et solidaires UNRPA.

Maurice NOYER :

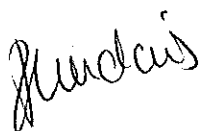
Prévoir la mise en place d'un éclairage au niveau des jeux d'enfants sur le terrain du Clau.

Pauline LANDAIS :

Cuisine de la salle des fêtes : présence de traces d'humidité au plafond.
Entrée de l'école : présence de trace d'humidité sur les murs

FIN DE SEANCE A 22 HEURES 15.

Le Secrétaire de séance,
Pauline LANDAIS



Le Maire,
Gilbert PETITJEAN



